

Des juristes demandent au président Barack Obama de libérer les 3 antiterroristes cubains en prison dans son pays



Londres, 10 mars (RHC)- La Commission Internationale d'Enquête sur l'Affaire des 5 antiterroristes cubains condamnés aux États-Unis qui a siégé à Londres a demandé au président Barack Obama de libérer les trois antiterroristes cubains prisonniers politiques dans ce pays.

Les juges de la Commission ont relevé que la libération de nos 3 compatriotes doit être immédiate et inconditionnelle car, comme le prouvent les témoignages écoutés, aucun de ces prisonniers n'a ni commis d'actes de violence ni porté atteinte à la sécurité nationale des États-Unis.

Ils ont relevé que les antiterroristes cubains ont été privés de l'exercice des droits de l'homme les plus élémentaires car ils n'ont pas fait l'objet d'un procès juste devant un tribunal indépendant et impartial et ils ont été enfermés en cellule disciplinaire pendant plus d'un an avant d'être jugés.

Lors des débats qui ont eu lieu à Londres, les experts ont relevé que les 5 n'ont pas eu suffisamment d'accès à des documents concernant leur affaire au cours de la préparation de leur défense.

Ils ont ajouté que le procès irrégulier s'est déroulé dans la ville de Miami où l'impartialité ne pouvait pas être garantie.

Les juristes ont également démontré à Londres, que le gouvernement des États-Unis a versé des sommes à des journalistes et à des médias de Miami afin qu'ils diffusent de la propagande hostile aux 5 antiterroristes cubains avant et pendant le déroulement du procès.

Les juges ont également souligné, à l'intention du président Barack Obama, que la libération de Gerardo Hernández, de Ramón Labañino et d'Antonio Guerrero aurait un impact significatif pour la normalisation des relations entre les États-Unis et Cuba ainsi que pour la paix et la justice mondiales.

La Commission Internationale d'Enquête sur l'affaire des 5 était formée de Yogesh Sabharwal, ex ministre de la justice de l'Inde ; de Zac Jacob ex juge de la Cour Constitutionnelle de l'Afrique du Sud et de Phillipe Texier, juge de la Cour de Cassation de la France.

Les quelque 300 participants aux audiences provenaient de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Irlande, de la Grande Bretagne, des États-Unis, de la Suède, du Vietnam, du Canada, de la Suisse, de l'Espagne, de l'Italie, de la Norvège, de la Roumanie, du Salvador, du Chili et de Cuba.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/16936-des-juristes-demandent-au-president-barack-obama-de-liberer-les-3-antiterroristes-cubains-en-prison-dans-son-pays>



Radio Habana Cuba